



UNE EXPÉRIENCE PILOTE AU LAC A L'ANGUILLE

Un îlot végétal flottant filtrant est ancré à
l'ouest du lac à l'Anguille depuis juin 2008.

Cet îlot végétal fait partie des volets expérimentaux du Projet pilote de restauration du lac à l'Anguille lequel projet a été préparé par le Groupe Aim inc de Sainte-Blandine pour le compte de l'APELA. Ce projet de restauration de lac est l'un des 4 projets acceptés et subventionnés en grande partie par le Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Les objectifs généraux de l'expérience doivent permettre de valider l'application et l'adaptation d'une biotechnologie relativement nouvelle et largement employée à l'étranger : les marais flottants artificiels. L'objectif ultime est de confirmer la valeur de cette biotechnologie dans un milieu ouvert (à ce jour les expériences ont été tenues en milieu fermé) en tant que méthode complémentaire de lutte contre l'eutrophisation des plans d'eau et le phénomène des épisodes de fleurs d'eau (cyanobactéries). (1)

Le 1^{er} objectif de cette recherche est de nature biologique. Il consiste à quantifier et à valider la capacité filtrante et épuratrice d'un modèle d'îlot artificiel flottant. Diverses plantes aquatiques indigènes de type submergé sont ensemencées dans un substrat neutre, dans ce cas-ci un tapis de noix de coco. Pour assurer leur croissance, les plantes présentes sur l'îlot sont contraintes à puiser les nutriments contenus dans l'eau du lac. Ce sont ces mêmes nutriments qui, lorsqu'en excès, causent la prolifération des algues bleu-vert ou cyanobactéries. (1)

Le 2^e objectif de ce projet est d'ordre technique. Il fait appel au domaine de l'ingénierie et cherche à valider les composantes structurelles (matériaux, cadre, support flottant etc...) de ce modèle d'îlot filtrant en ce qui a trait entre autres à leur capacité à résister à nos hivers. (1)

Le suivi scientifique comprend une batterie d'analyses se déroulant de mai à décembre des années 2008,2009 et 2010; comprend aussi la "Résistance spécifique au gel et à la survie hivernale des plantes filtrantes (printemps 2009, 2010 ,2011)". (1)

Si cette nouvelle biotechnologie s'avère performante, elle pourra être exportée et utilisée dans les lacs qualifiés d'eutrophes au Québec

Pour ne pas nuire à cet expérience scientifique nous demandons aux utilisateurs du lac à l'Anguille de ne pas accéder et marcher sur l'îlot et en tout temps s'abstenir de prélever des plantes, même à la fin de chaque automne. Tester les plantes en regard de leur résistance au gel et à leur survie hivernale fait aussi partie du suivi scientifique.

André Lévesque, président (Boîte vocale : **418-722-9637**)

(1) Source : Protocole expérimental de suivi de l'îlot végétal flottant filtrant pour le biotraitement des lacs eutrophes (Alexandre Roy, biologiste du Groupe Aim inc) Adaptation de texte : André Lévesque